



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Règlementation et sécurité

Question écrite n° 3553

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le secrétaire d'État auprès du ministre des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux, s'il envisage, comme certaines informations le laissent presumer, d'installer des boîtes noires dans les automobiles.

Texte de la réponse

Reponse. - Les avions sont dotés depuis longtemps d'une boîte noire permettant de retrouver et d'analyser les dernières minutes qui précèdent un accident. Un certain nombre d'associations intéressées à la sécurité routière ont émis l'idée de transposer, sur les voitures, un dispositif de ce genre. Cette idée mérite d'être approfondie. C'est pourquoi il a été demandé à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) de fournir les éléments techniques et économiques préalables à toute décision rationnelle dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3553

Rubrique : Circulation routière

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2804